

Le TTIP (Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement) : Quelles conséquences sur l'alimentation et les médicaments ?

Comme expliqué dans une précédente analyse¹, le TTIP, le traité de libre-échange entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, encore en pleine négociation, pourrait avoir un impact non négligeable, tant sur le contenu de nos assiettes que sur notre consommation de médicaments. Or, il s'avère que le public que défend l'ASPH est particulièrement touché par la consommation de médicaments, mais aussi par les problèmes d'alimentation, étant donné que les personnes avec un handicap mental ont un risque 2 fois plus élevé de souffrir d'obésité.²

Introduction

Depuis quelques années, Solidaris-mutualité Socialiste et son réseau associatif se sont lancés dans des projets d'entreprise concernant l'alimentation³ de qualité et la consommation de médicaments. L'Association Socialiste de la Personne Handicapée (ASPH), a suivi le dossier et s'intéresse à ces deux thématiques en développant des projets autour d'elles. Les actuelles négociations autour du TTIP risquent d'avoir des conséquences, tant sur le contenu de nos assiettes que sur notre consommation de médicaments. Dans la présente analyse, l'objectif est de voir en quoi l'adhésion de l'Europe au TTIP peut avoir une influence sur le quotidien des personnes, avec ou sans handicap.

L'impact sur les médicaments

Il s'agit d'un sujet particulier, étant donné que la Belgique détient un triste record en matière de consommation de médicaments : 550€ par personne et par année !⁴ Il s'agit donc d'une problématique sensible et complexe à laquelle l'ASPH s'intéresse de plus en plus. La mutualité Solidaris travaille

¹ Le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement alias TTIP : quelles conséquences pour le handicap et la santé ? – analyse disponible sur : www.asph.be

² <http://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/S0765159714001464?via=sd&cc=y>

³ D'ailleurs l'ASPH (depuis 2013) a mis au point un outil avec et pour les institutions de personnes handicapées dans le but d'améliorer la qualité de l'alimentation et gèrera dès septembre 2015 un projet concernant les médicaments.

⁴ <http://www.lesoir.be/723651/article/actualite/fil-info/fil-info-sciences-et-sante/2014-12-03/belge-depense-550-euros-en-medicaments-en-2012>

également sur la question. Que doit craindre le consommateur si le TTIP est approuvé ?

Notons tout d'abord, qu'il existe une forte pression de la part des Etats-Unis pour intégrer dans l'accord des normes telles que, la fixation des prix des médicaments et les procédures de remboursement.⁵ Tout récemment, la Ministre des Affaires sociales et de la santé, Maggie De Block s'est dite plutôt favorable au TTIP en confirmant que celui-ci aura une influence sur le ticket modérateur ainsi que sur la fixation du montant de remboursement des médicaments.⁶

De surcroît, cette pression pourrait conduire à certaines dérives comme la publicité pour les médicaments sous prescription. Sans oublier la vente libre de médicaments sur internet. En caricaturant un peu, voire à peine, on pourrait à terme, avant le journal télévisé, avoir une publicité qui vanterait les mérites d'un antidépresseur, médicament qu'on pourrait ensuite acheter en deux clics sur internet...

L'impact sur les médicaments ne s'arrête pas là, et les politiques de promotion de la santé seraient également en danger. Le TTIP tel qu'il apparait aujourd'hui est clairement dans l'intérêt des multinationales et permet l'instauration de tribunaux privés permettant de contourner la législation interne au pays. Il conduirait à des procès contre des campagnes de promotion de la santé. En effet, plusieurs cas se sont déjà présentés dans d'autres pays ayant ratifié ce type de traité. Le plus connu étant celui de l'Australie où des multinationales vendant des cigarettes ont attaqué en justice l'Etat qui a décidé d'apposer des messages anti-tabac sur les paquets de cigarettes... Les fabricants de cigarettes se sentant lésés ont pu réclamer des dommages et intérêts s'élevant à plusieurs milliards de dollars.⁷ Avec le TTIP, on entrerait pleinement dans une logique où, l'intérêt financier primerait sur la santé des citoyens.

⁵ Publication du CIN-NIC – 02/2015 « Le TTIP, un cheval de Troie pour des soins de santé de qualité accessibles à tous ? Position des mutualités belges sur la Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) »

⁶ <http://www.levif.be/actualite/belgique/le-ttip-pourra-influencer-le-ticket-moderateur-et-le-remboursement-des-medicaments/article-normal-399547.html>

⁷ http://www.huffingtonpost.fr/2014/09/24/paquets-cigarettes-neutres-bataille-judiciaire-australie_n_5871774.html

L'impact sur notre alimentation

Tout comme le prix, le remboursement, la publicité ou la vente en ligne de médicaments, le TTIP aura une influence sur nos produits alimentaires. Les normes étant également différentes (voire diamétralement opposées) entre l'Union européenne et les Etats-Unis, nous pourrions bien voir dès lors, un changement dans nos modes de consommation.

Concernant cette question, en avril 2015, la « plateforme de débat pour un accès pour tous à une alimentation de qualité » de Solidaris interviewait Madame Marie ARENA,⁸ en tant que députée européenne. Celle-ci a expliqué que cet accord favorise ostensiblement les exploitations industrielles au détriment de nos producteurs locaux. Comme l'explique un travailleur du service promotion de la santé de Solidaris⁹ « *on risque d'avoir moins de choix dans nos assiettes parce qu'il sera davantage encore dicté par l'industrie agroalimentaire. La production locale aura du mal à faire face à ces économies d'échelle que les grosses industries peuvent négocier. Autrement dit, les accords internationaux favorisent les exploitations de type industriel* ».

Ensuite, les Etats-Unis pratiquent le principe du risque, qui implique qu'un aliment considéré comme nocif ou cancérigène peut rester sur le marché tant que la nocivité n'est pas prouvée. Or, en Europe, on est plutôt dans la logique de la précaution et on évite de mettre un produit sur le marché s'il y a des doutes sur sa nocivité.

Le gros problème dans ces normes opposées, est que pour les négociations du TTIP, les industries, les entreprises participent pleinement aux négociations. Comme l'explique le mouvement « Tout Autre Chose », comment ne pas tomber dans la dérive de diminuer au maximum les normes pour faire plus d'argent sans oublier l'importation massive d'OGM.¹⁰ D'après le Service de Promotion de la Santé, il y a bien l'idée de « *mettre en place un forum de coopération réglementaire. C'est-à-dire un groupe de régulateurs chargés de négocier pour faire converger ces approches. Ce qui pose problème, c'est que l'industrie est partie prenante de ces discussions, ce qui introduit automatiquement un vice dans le système* ».

De son côté, Madame Arena met en garde contre la difficulté de traçabilité des produits que nous consommons (et nous avons tous encore à l'esprit, le

⁸ Pour l'intégralité de l'interview voir « on n'aura peut-être pas du poulet chlorés mais peut-être pire » <http://www.alimentationdequalite.be/blog/TTIP-interview-arena.html>

⁹ <http://www.pipsa.be/page/le-service-promotion-de-la-sante-solidaris.html>

¹⁰ <http://www.toutautrechose.be/le-ttip-va-creer-des-millions-d-emplois-en-europe>

récent scandale de la viande de cheval...). La viande dans nos assiettes sera-t-elle un jour issue du clonage sans aucune obligation de le mentionner, notre lait sera-t-il étiqueté EU ou non EU ? Devrions-nous l'accepter et nous contenter de cela ? N'est-ce pas là l'intérêt des entreprises et des industries ? Est-il possible de penser encore naïvement que c'est l'intérêt du simple consommateur qui prévaudra ?

Quel positionnement avons-nous en tant qu'association défendant le droit des personnes handicapées ?

Le public en situation de handicap est confronté à des coûts parfois élevés, en termes de consommation de médicaments. Étant déjà fragilisé dans le système actuel, nous ne pouvons que craindre une situation financièrement plus difficile pour les personnes handicapées. Que dire aussi des publicités relatives à des médicaments ou à la vente de médicaments sur internet pour des personnes avec une déficience intellectuelle ? Ces personnes pourraient voir leur consommation de médicaments augmenter, avoir une consommation sans « surveillance », avoir plus de dépenses inutiles...

Quant à l'alimentation, l'ASPH constate que dans les institutions pour personnes handicapées avec un handicap mental, beaucoup souffrent d'obésité, voire d'obésité morbide, d'hypertension artérielle, de diabète, etc. C'est la raison pour laquelle nous nous investissons pour une alimentation saine et de qualité pour les personnes handicapées.¹¹

L'ASPH dénonce le TTIP qui ne va pas dans le sens des consommateurs mais qui privilégie les firmes pharmaceutiques et ne garantit en rien les politiques de promotion de la santé et de prévention. L'ASPH, en tant qu'acteur social et politique, se doit de signer la pétition afin de s'unir au reste des européens et d'empêcher la mise en place de ce traité.

Conclusion

L'ASPH ne peut pas rester passive face à ce traité et s'associe, comme les mutualités belges, au mouvement de contestation. Ce traité, s'il est amendé, et si la société civile continue à être exclue de ces négociations, entraînerait les personnes avec une santé plus faible, dans plus de difficultés financières qui pourraient avoir une incidence sur leurs problèmes de santé. Les personnes handicapées, les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes âgées pourraient bien se trouver dans un cercle vicieux où elles

¹¹ <http://www.asph.be/PublicationsEtOutils/Outils/Pages/a-table.aspx>

consommeraient des aliments douteux qui risqueraient de les rendre malades et qui les obligeraient à consommer des médicaments inaccessibles financièrement.

Sans oublier qu'on ne pourra pas dire non au « poulet chloré »¹² dans les cantines des écoles ou des légumes plein d'OGM à la crèche... C'est à cela qu'on arriverait si nos normes belges s'alignaient sur les normes outre-Atlantique. L'ASPH dit NON à un système où ce sont les plus faibles qui paient le prix, et particulièrement en Belgique, où handicap et pauvreté riment encore trop souvent.

Dans un article intitulé « Ni aile ni cuisse c'est là qu'est l'os ! »¹³, on peut lire que « *dans nos pays trop gras à force d'être 'développés', on oublie un peu vite ce qui nous menace réellement : privatisation du vivant par les entreprises de biotechnologies, élevage hors sol, traçabilité bafouée des aliments, néocolonialisme agricole envers d'autres régions du monde, récupération des filières bio par la grande distribution, risques sanitaires décuplés, etc. etc.* ». L'alimentation est bien un enjeu d'éducation permanente et on ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les conséquences que cela peut avoir sur les personnes handicapées.

Documents consultés

<http://www.lesoir.be/723651/article/actualite/fil-info/fil-info-sciences-et-sante/2014-12-03/belge-depense-550-euros-en-medicaments-en-2012>

<http://www.levif.be/actualite/belgique/le-ttip-pourra-influencer-le-ticket-moderateur-et-le-remboursement-des-medicaments/article-normal-399547.html>

<http://www.alimentationdequalite.be/blog/TTIP-interview-arena.html>

<http://www.toutautrechose.be/le-ttip-va-creer-des-millions-d-emplois-en-europe>

<http://www.asph.be/PublicationsEtOutils/Outils/Pages/a-table.aspx>

http://www.huffingtonpost.fr/2014/09/24/paquets-cigarettes-neutres-bataille-judiciaire-australie_n_5871774.html

Publication du CIN-NIC – 02/2015 « Le TTIP, un cheval de Troie pour des soins de santé de qualité accessibles à tous ? Position des mutualités belges sur la Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) »

¹² Fait référence au fait qu'aux Etats-Unis, le poulet est désinfecté au chlore.

¹³ De D. DARGENT in Agir par la culture n°43 (automne 2015)

Date : 16 juin 2015

Chargée de l'analyse : Najoua BATIS

Responsable de l'ASPH : Gisèle MARLIERE
Présidente de l'ASPH